

LE CHABLAIS

BERNEX

La municipalité fait front pour répondre aux attentes des habitants



La mairie demeure un pilier fiable durant cette période de crise. Photo Le DL/L.G.

Covidis19 oblige, un service surveillance des aînés sans famille proche est créé. Quatre adjoints plus le maire prennent des nouvelles tous les deux jours, pour rassurer et faire les courses indispensables (alimentaires, pharmacie...). Le 23 mars, des ordonnances ont été récupérées et un élu, après la pharmacie, a déposé les médicaments à la porte des gens. En mairie, seul le service administratif fonctionne : accueil téléphonique du lundi au vendredi et état civil au 04 50 73 40 60. Le maire est également joignable 24 h/24 et 7 jours/7j (numéro sur le site de la mairie). Le service technique est à minima, pour le ménage-désinfection, les réservoirs d'eau, la voirie, les incivilités ou encore les poubelles. Enfin, « des personnes du village, en lien, fabriquent des masques pour les services de santé. On les en remercie vivement », se félicite le maire Pierre-André Jacquier.

VINZIER

La commune s'organise

SAINT-PAUL-EN-CHABLAIS

Les services de la mairie en partie actifs pendant la crise sanitaire actuelle

Depuis la mise en place du confinement, l'activité s'est soudainement arrêtée dans les entreprises et la circulation des voitures s'est estompée mais au « chef-lieu de la commune les services d'alimentation, tabac-presse, pharmacie et soins fonctionnent normalement », informe le maire Bruno Gillet.

La mairie reste ouverte avec une personne au secrétariat qui répond, selon les horaires habituels, aux appels téléphoniques et courriels et sur rendez-vous elle effectue les actes qui doivent faire l'objet d'une copie papier obligatoire et traite des cas importants en liaison avec le maire. Les autres agents font du télétravail. Par ailleurs, depuis le 16 mars, la durée de validité de la plupart des documents arrivant

à échéance est reportée selon les termes du décret (visas de séjour par exemple).

Un service d'astreinte en place

Un service d'astreinte est en place avec une rotation du personnel pour répondre rapidement à tous les problèmes qui pourraient se poser aux habitants, alimentation en eaux, service du pompage, intervention d'urgence pour signalisation en cas d'accident, fermeture de routes etc. En plus, une plateforme d'entraide a été mise en place en mairie et fonctionne bien car chaque jour des personnes appellent pour se mettre à disposition soit pour apporter des courses soit pour aider des personnes qui seraient dans le besoin.

L'école du chef-lieu, selon un plan mis en place par l'inspection académique, accueille les enfants des soignants et professions déterminées en provenance des communes du Pays de Gavot. À ce sujet, la mairie a mis en place un service périscolaire qui fonctionne jusqu'à 17 h 30 chaque jour. Les demandeurs sont peu nombreux (effectif en moyenne de 4 à 6 enfants par jour), cependant les enseignements continuent mais à distance. Enfin, l'agenda des manifestations est remis en cause et parmi celles-ci la foire de printemps. Elle sera confirmée ou annulée en fonction de la durée du confinement.

Claude BOUZIN

Mairie : 04 50 75 28 17.



La mairie reste ouverte avec une personne au secrétariat qui répond (selon les horaires habituels) aux appels téléphoniques et courriels, mais également sur rendez-vous. Archives photo Le DL/C.B.

PUBLIER

La médiathèque propose des milliers de journaux, de films et de livres pour rompre l'isolement du confinement